

**Province de Québec  
M.R.C. d'Arthabaska  
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 14 septembre 2015 à 19h30, au bureau municipal, 1245, rue Principale.

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère  
Colette Gagnon, conseillère  
Mélanie Vogt, conseillère  
Dominique Poulin, conseiller  
Alexandre Bergeron, conseiller  
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

**Ordre du jour**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la dernière séance ;
3. Adoption des comptes et du journal des salaires pour la période du 24 août au 14 septembre 2015 ;
4. Affaires nouvelles de l'assistance ;
5. Location d'espace au 1245, rue Principale ;
6. Ouverture des soumissions asphaltes ;
7. Dossier J. Alain Laroche et Céline Bélanger ;
8. Suivi de dossiers:
9. Lecture de la correspondance ;
10. Varia ;
11. Période de questions de l'assistance ;
12. Levée de la séance ordinaire du 14 septembre 2015.

**Mot du maire**

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il rappelle que ce samedi 19 septembre se tiendra la Classique des Appalaches. Un événement d'envergure, une course de vélo d'un jour parmi les plus difficiles dans le Nord-est des États-Unis. La mission étant de faire rayonner le territoire, les producteurs et les produits de Victoriaville et sa région au Québec, au Canada et aux États-Unis.

Il mentionne que les cyclistes passeront dans le village entre 9h15 et 10h00 et invite la population Albertoise à les encourager. Il précise que la rencontre est enregistrée pour permettre une facilité lors de la rédaction écrite du procès-verbal.

**2015-109 Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par** Monsieur Dominique Poulin, conseiller

**Que** l'ordre du jour du 14 septembre 2015 soit adopté et que le varia demeure ouvert.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2015-110 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2015**

**Proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

**Que** le procès-verbal du 24 août 2015 soit adopté tel que rédigé.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2015-111 Approbation des comptes pour la période du 24 août au 14 septembre 2015**

**Proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dits comptes à payer :

Registre des chèques #2910 à #2952 au montant de 85 273.90\$

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 24 août 2015.

---

Suzanne Crête, g.m.a.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2015-112 Location de locaux au 1245, rue Principale**

**Attendu que** la municipalité a des locaux à louer au 1245, rue Principale ;

**Attendu que** pour ce faire la municipalité a demandé une étude de marché à Paul Desaulniers, courtier immobilier de REMAX Bois-Francs Inc. afin de déterminer le coût des locaux à louer ;

**Attendu que** dans son questionnement, le conseil se donne encore quelques mois de réflexion avant de signer une entente avec REMAX ;

**Attendu que** pour le moment, il est convenu de mettre une annonce dans le journal j'À la Bougeotte pour la location de locaux ;

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2015- 113 Résultat des soumissions pour le béton bitumineux**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Albert a demandé des soumissions pour le pavage d'asphalte sur la rue du Petit Rapide et sur la 4<sup>e</sup> Avenue ;

**Attendu que** la soumission concernant la 4<sup>e</sup> Avenue ne sera pas considérée car aucun travail ne sera réalisé sur cette rue cette année ;

**Attendu que** suite à l'ouverture des soumissions les résultats, avant taxes, sont les suivants :

**Pavage rue Petit Rapide**

<b>Sintra inc.</b>	<b>92.00\$ / tonne</b>
<b>Smith Asphalte Inc.</b>	<b>94.49\$ / tonne</b>
<b>Pavage Veilleux (1990) Inc.</b>	<b>81.75\$ / tonne</b>

**Proposé par** Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

**Que** le contrat sera accordé à Pavage Veilleux conditionnellement a l'accord de 50% des citoyens de la rue du Petit Rapide ;

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2015-114 Dossier J. Alain Laroche et Céline Bélanger**

**Attendu que** Monsieur et Madame Laroche ont fait une demande de dérogation concernant quelques irrégularités sur leur propriété le 13 avril 2015 ;

**Attendu que** suite à la décision prise par le conseil à la séance du 24 août dernier concernant leur dérogation, Monsieur et Madame Laroche ont demandé par écrit sur quoi le conseil s'appuyait pour rendre une décision ;

**Proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

**Que** le conseil s'est appuyé sur le règlement de zonage à l'article 6.2 – usage permis dans les cours arrière et latérales uniquement.

**Que** la municipalité répondra par courrier à Monsieur et Madame Laroche incluant une copie du règlement qui appui la décision du conseil.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2015-115 Demande du Club de motoneige Ardad Drummondville**

**Attendu** le Club de motoneige ardad Drummondville a fait parvenir à la Municipalité de Saint-Albert une demande d'autorisation de traverse d'un chemin public comme par les années passées sur le 10<sup>e</sup> rang.

**Proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

**Que** la Municipalité de Saint-Albert accepte de renouveler l'entente d'autorisation de traverse de chemin à Club de motoneige ardad Drummondville pour la saison hivernale 2015-2016 ;

**Que** cette demande est renouvelable à chaque année ;

**Que** comme par les années passées la signalisation sur les sentiers est aux frais des clubs de motoneiges et VTT.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2015-116 Jour du Souvenir-Légion Royale Canadienne**

**Attendu que** la Légion Royale Canadienne a fait parvenir à la Municipalité une demande de commandite pour le Jour du Souvenir se tenant le samedi 7 novembre prochain à Victoriaville ;

**Proposé par** Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

**Que** la Municipalité de Saint-Albert verse un montant de 100\$ à la Légion Royale Canadienne pour le Jour du Souvenir ;

**Que** Madame Diane Kirouac, conseillère, soit présente lors de l'évènement pour déposer une couronne de fleurs à la mémoire des soldats disparus au nom de la Municipalité de Saint-Albert.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2015-117 Dossier 65, Petit Rapide – Pascal Gagné**

**Attendu que** Monsieur Pascal Gagné est propriétaire au 65, rue du Petit-Rapide ;

**Attendu que** la propriété est inhabitée présentement et laissée à l'abandon ;

**Attendu qu'**une première lettre a été envoyée sous toute réserve à Monsieur Gagné lui demandant de communiquer à la municipalité ses intentions face à cette propriété ;

**Attendu qu'**à ce jour, la municipalité n'a reçu aucune nouvelle de Monsieur Gagné ;

Il est **proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

**Que** la municipalité soit autorisée à envoyer un courrier recommandé, demandant à Monsieur Gagné de remédier à la situation dans un délai précis sans quoi, un recours judiciaire pourrait être formulé contre lui.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2015-118 Dossier 44, rue Jean – Steve Verville**

**Attendu que** Monsieur Steve Verville est propriétaire au 44, rue Jean ;

**Attendu que** la propriété a subi de majeures rénovations en 2012 et 2013 ;

**Attendu que** suite à ces rénovations, une accumulation importante d'eau se retrouve dans la rue lors de pluies abondantes ou de fonte de neige ;

**Attendu que** des avis verbaux ont été donnés à Monsieur Verville afin qu'il corrige la situation ;

Il est **proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

**Que** la municipalité soit autorisée à envoyer un courrier recommandé, demandant à Monsieur Verville de remédier à la situation dans un délai précis sans quoi, un recours judiciaire pourrait être formulé contre lui.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2015-119 Location d'un espace au 1245, rue Principale**

**Attendu que** la municipalité de Saint-Albert a des espaces à louer au 1245, rue Principale ;

**Attendu que** l'entreprise Olivier Del Mondo a manifesté son intérêt pour la location d'un espace pour entreposer un frigidaire ;

**Attendu que** le prix fixé par la municipalité est de 100\$ par mois ;

Il est **proposé par** Madame Mélanie Vogt, conseillère

**Que** la municipalité loue un espace à Olivier Del Mondo aux conditions énumérées ci-haut.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2015-120 Levée de la séance ordinaire du 14 septembre 2015**

Il est **proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

**Que** la séance ordinaire du 14 septembre 2015 soit levée à 21h00.

---

Alain St-Pierre,  
Maire

---

Suzanne Crête, Directrice générale /  
Secrétaire-trésorière